Zeitschrift: Schweizer Volkskunde: Korrespondenzblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 3 (1913)

Heft: 11

Artikel: Au bon vieux temps de l'âge du bois

Autor: Gabbud, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005162

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 17.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au bon vieux temps de l'âge du bois.

Par M. Gabbud, à Lourtier.

Il n'y a pas si longtemps, tout ou peu s'en faut, était en bois dans l'outillage domestique du paysan montagnard. Il servait à confectionner tous les instruments et vases employés dans la manipulation du lait (sauf bien entendu ceux qui devaient être mis en contact avec le feu). La génération d'aujourd'hui se rappelle bien qu'au mayen et à l'alpage on n'usait que d'écuelles (au lieu de tasses de terre) de fourchettes et de cuillers en bois. Les anciens disent qu'à une époque plus reculée, il en était ainsi au village même dans de nombreux ménages. Maintenant cet état de choses est en train de se modifier rapidement. Une profonde évolution s'est faite dans ce sens. Le règne du fer et de quelques autres métaux s'est presque complètement substitué à l'âge du bois dans l'économie et la civilisation alpicoles de nos montagnards demi-nomades.

Les lettrés étaient des exceptions rares, parmi nos grandsparents et arrière-grands-parents, la paperasserie n'encombrait pas les chalets des alpages et la comptabilité écrite était réduite au minimum au profit de la comptabilité taillée au couteau. La tâssera tenait lieu de livre de compte. Les lecteurs allemands des Archives ont pu lire les beaux travaux de F. G. Stebler (Die Hauszeichen und Tesslen) tome XI, p. 165 suiv. et de H. Zahler (tome XIII, p. 1 suiv.) publiés dans ce périodique; ils savent ce qu'on entend par une tâssera, 1) en allemand Tesslen et à quel usage la chose sert.

La *tâssera* est un morceau de bois carré, que l'on attache au cou des moutons, et qui porte gravées les initiales du possesseur. Il remplace avantageusement dans bien des cas, le tatouage des oreilles par la marque domestique sujette à confusion.

L'ancienne *tâssera* des alpages était plus grande. C'était une palette, planchette à l'une des extrémités de laquelle figuraient les initiales du *consort*. Chaque propriétaire avait sa *tâssera*. Le jour de la *mesure* ou du pesage du lait servant de norme pour la répartition des produits laitiers, le *sécrétaire* marquait les résultats en chiffres romains, pour chacun sur

¹) et non tasela comme c'est imprimé dans l'étude de Gabbud la Viealpicole tome XIII, p. 61.

leur tâssera respective. Une livre s'indiquait par une barre entière |. Une demi-barre | signifiait une demi-livre. Un point ou coin à l'extrémité opposée signifiait une quart de livre et pour un demi-quart (ne parlez pas de huitième à nos alpicoles!) s'indiquait aussi par un coin, mais fait au verso de la planchette. Cas échéant, à un mesurage ultérieur, on procédait à l'élimination des fractions en les réunissant pour en faire une fraction supérieure ou l'unité. Deux demi-quarts égalant un quart, on faisait donc disparaître les points les indiquant au verso de la planchette, en amincissant cette dernière au couteau puis on gravait un point à la place destinée aux quarts au recto. Deux quarts réunis font une livre, d'où disparition de deux points au recto, remplacé par une demi-barre. La barre est complétée par la réunion de deux demi-livres.

A cette époque, vieille de trente à quarante ans, dans la plupart des alpages, on partageait par cot (ou mieux quot de latin quoties). Chaque cot était ordinairement de 15 livres quand on faisait deux partages, le premier à la Saint-Barthé-lémy (24 août) et le dernier à la fin de la saison, avant la Saint-Maurice (vers la mi-septembre) et de 24 livres lorsqu'on ne procédât qu'à un seul partage final. Le nombre de cots était égal au total des livres de mesure divisé par 15 ou 24. Ce nombre était naturellement variable et la valeur du cot changeait forcément selon les années. Les restes de la division étaient mis à l'enchère.

Pour le même *cot* il y avait souvent plusieurs consorts, dont l'un ou l'autre selon le hasard des circonstances, pouvait être intéressé partiellement sur d'autres *cots*, et la solution définitive déterminant entre eux le mien et le tien n'allait pas toujours sans quelque difficulté.

Il n'y a pas si longtemps — vingt ans environ — que la constitution des parts personnelles s'est substitué à ce mode de faire suranné et peu pratique.

Bum Maulmurfsaberglauben.

(3, 39.)

Um Kindern das Zahnen zu erleichtern, hängt man ihnen in Alzach bei Mülhausen i. E. eine vordere Pfote eines Maulwurfs, den man aber lebend gesangen haben muß, eingenäht um den Hals. R. B.